

# Congo Belge

BELGISCH-CONGO

N° 122/S.  
N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
In het antwoord vermelden: nummer en datum

Réponse au n°  
Antwoord op n°

du 19.  
van

ANNEXE  
Bijlage

I°-  
OBJET:  
VOORWERP:

xiii°-

II°-

ASTRIDA



13386

A Monsieur le Médecin provincial du R.U. à Usa

Copie à Monsieur le Résident du Ruanda à NIGA  
Monsieur l'Administrateur Territorial  
Chef du Territoire d'Astrida.  
Archives de Choko.  
den

RAPPORT D'INTERDICTION DU DISPENSAIRE DE CHOKO  
DU 13 OCTOBRE 1948.

- a) Sans changement.
  - b) Les aide-infirmiers n'ont pas reçu de costumes pour 1948.
  - c) Assez propres
  - d) L'aide-infirmier Melarugira a reçu un avertissement qu'il sera licencié en cas d'intempérance.
- I°-
- a) Sans changement.
  - b) Les travaux demandés par la lettre N°22/S du 20/4 1948 n'ont pas encore pu être exécutés.  
A demander à Monsieur l'Administrateur Territorial les travaux suivants:  
1- Réparer le toit du dispensaire (il pleut sur le toit du dispensaire)  
2- Réparer le toit du magasin annexe  
3- " " de la maison de l'infirmier  
4- Réparer le plancher du W.C. de l'infirmier qui est complètement inutilisable.  
5- Remplacer la serrure du dispensaire qui ne fonctionne plus et mettre 2 serrures à la maison de l'infirmier  
6- Fournir les matériaux nécessaires pour réparation des huttes au camp d'ulcéreux.  
7- Construire une nouvelle latrine pour le camp d'ulcéreux.  
8- Prévoir pour 1949 la construction d'une nouvelle maison pour RUXIRAMUNIGO Mathieu, l'ancienne pourra être désignée pour l'aide-infirmier Melarugira Aloï marié et père de 7 enfants qui est très mal logé dans une hutte en pisé.
  - c) Locaux assez propres. Les caisses vides et vides se trouvent dans la pièce de droite du dispensaire doivent être mises au petit magasin.  
Dans la place de gauche disposer les 2 rayons ensemble pour former la pharmacie courante, après avoir changé l'emplacement de l'armoire à poison
  - d) Bords propres.
  - e) Fonctionne normalement
  - f) 22 huttes pour ulcéreux avec 42 malades hétérogènes.
- III°-
- a) A jour
  - b) A compléter par les meubles suivants:  
1 table à examen en bois avec escalier  
1 élévateur pour bœck-laveur en bois  
1 sellette pour filtre  
1 table pour réserve de médicaments  
1 fut vide de 200 l. et 2 touques de 25 l. pour l'eau
  - d) Savon et pétrole néant.
- IV°-
- a) Provision en médicaments courants suffisante
  - b) Manque: onguent Melmerich, boriqui, camphré, Terpène-Codeïne, Thiocol, 2 licylate de m. anyle, sulfamidés.
  - c) Fiches d'inventaire pour médicaments à jour et conformes aux existences.
  - d) et e) propres

# Congo Belge

BELGISCH-CONGO

N°  
N°

le  
den

Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
In het antwoord vermelden: nummer en dagtekening

Réponse au n°  
Antwoord op n°

alphabétique.

du  
van

ANNEXE  
Bijlage

OBJET:  
VOORWERP:

V°- A tenir le registre de polyclinique avec système de relevé journalier suivant modèle indiqué.

b) Propre et à jour. Traitement régulier et correct.  
373 pianiques et 64 syphilitiques en traitement.

c) En ordre. Fiches S.T. en quantité insuffisante.

d) A tenir suivant modèle indiqué

e) a) enseigne 42 examens de sang pour 37 cas de malaria et 148 cas de fièvre indéterminée en septembre.  
Nombre d'examen du sang insuffisants, doit pratiquer un examen hématologique systématique à tous les fiévreux avant de donner un traitement anti-paludéen  
A tenir le registre de l'iso suivant modèle indiqué.

## Epidémiologie:

3 cas de dysbact dont 1 Shiga traité et guéri à Choko.  
Le Chef Kayura de Nyarusuru n'ayant signalé 15 cas suspect de dysbact à Runyinya, j'ai ouvert ce jour un camp de dysbact à Runyinya avec l'aide-infirmier Rutera-  
ni Siles pour l'isolement et traitement de malades.  
Les collines: Nyamugare, Mpanda, Mariba, Karimba et Panga vont être vaccinées contre la dysenterie bacillaire.

Ai remis 10 flacons pour coproculture à l'aide-infirmier pour l'isolement de souches, à Runyinya.

Un second camp est en construction près du dispensaire de Choko pour l'isolement éventuel de nouveaux cas.

Ai fourni 5 litres de vaccin, et de sulfaguanine pour le traitement de malades.-

Le Médecin de Secteur, Dr. F. DE MONTAIGN